

Les diplômés de 2^{ème} année de Licence - Année 2019-2020

Numéro 62 – Août 2022

Les déterminants de la réussite en 2^{ème} année de Licence à l'Université d'Orléans en 2019-2020.

L'étude présentée ici sur la réussite en 2^{ème} année de Licence dans notre établissement, à partir des données issues d'APOGEE, met en lumière certains déterminants explicatifs à la réussite tels que le parcours scolaire ou l'origine sociale. Mais cette réussite en 2^{ème} année de Licence s'accompagne-t-elle d'une poursuite d'études dans notre établissement ?

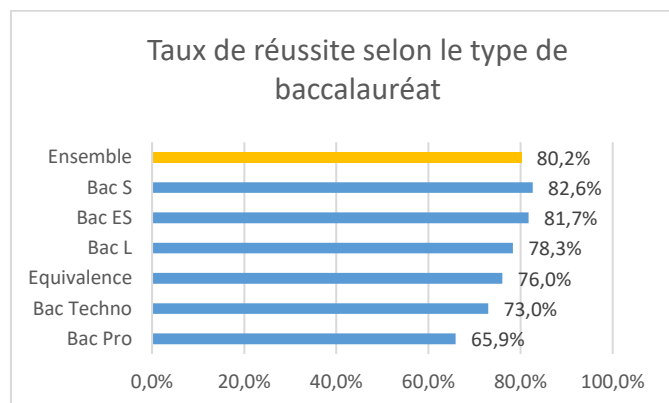
Pour l'année universitaire 2019-2020, 2381 étudiant.e.s étaient inscrit.e.s au diplôme intermédiaire de Licence à l'université d'Orléans. Parmi les étudiant.e.s inscrit.e.s 314 étaient également en 1^{ère} année de Licence (soit 13,2%) et 182 étaient en dernière année (soit 7,6%). 1770 étudiant.e.s de 2^{ème} année étaient en 1^{ère} année de Licence en 2018-2019 (soit 74,6% de la population de 2^{ème} année) dont 300 ayant validé un seul semestre.

1909 étudiant.e.s ont validé leur diplôme intermédiaire de Licence, soit **un taux de réussite de 80,2%**.

Présentation de la population et leur parcours scolaire

La population des inscrits en 2^{ème} année de Licence est majoritairement féminine : 51,6% d'étudiantes contre 48,4% d'étudiants. Les jeunes femmes réussissent plus souvent que leurs homologues masculins, l'écart est significatif (84,6% contre 75,4%). L'âge moyen de ceux ayant validé leur diplôme intermédiaire est de 20,2 ans contre 21,3 ans pour ceux ne l'ayant pas validé. Un peu moins d'un sixième des étudiants de L2 sont de nationalité étrangère (14,7%).

Le titre d'accès dans l'enseignement supérieur est pour l'essentiel un baccalauréat général : 81,7% des étudiants.e.s en 2^{ème} année de Licence ont un baccalauréat général, 9,2% ont un baccalauréat technologique ou professionnel et 9,1% un titre équivalent. Pour l'essentiel de ces derniers (94,0%), ce titre est un diplôme d'établissement étranger admis par équivalence.



Parmi les étudiant.e.s d'un baccalauréat inscrit.e.s en formation initiale, soit 90,3% de l'ensemble de la population en 2^{ème} année de Licence, ce sont ceux ou celles ayant obtenu leur baccalauréat « à l'heure ou en avance » qui, plus souvent que la moyenne, obtiennent leur diplôme intermédiaire à l'issue de cette dernière année : 82,1% de ces bacheliers contre 73,8% des bacheliers ayant au moins un an de retard pour un taux moyen de réussite de 80,7%.

	Taux de réussite
Baccalauréat de type général	81,6%
Autre baccalauréat	71,6%
Equivalence	76,0%
Bacheliers à l'heure ou en avance en formation initiale	82,1%
Bacheliers ayant au moins un an de retard en formation initiale	73,8%
Pas de dette au niveau de la L1	84,6%
Dette au niveau de la L1	52,0%

Valider son année tout en ayant une dette au niveau de la 1^{ère} année de Licence apparaît comme plus difficile à concilier. En effet, seulement 52,0% des étudiant.e.s dans cette situation obtiennent leur diplôme à la fin de l'année contre 84,6% des étudiant.e.s pouvant se consacrer totalement à leur L2.

Pour les étudiant.e.s également inscrit.e.s en L3, 79,7% ont validé leur L2. Notons cependant que parmi les étudiants en dette au niveau de la L1, 75,2% ont validé leur 1^{ère} année.

Quel domaine de formation ?

Ce sont dans les domaines Droit, Economie, Gestion, Sciences Humaines et Sociales, et Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportives où l'on observe un taux de réussite supérieur à la moyenne. Les étudiant.e.s de nationalité française réussissent un peu plus souvent que leurs homologues de nationalité étrangère, (81,0% contre 75,5%).

	Taux de réussite
Sciences Humaines et Sociales	85,2%
Droit, Economie, Gestion	82,8%
Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportives	82,1%
Arts, Lettres, Langues	78,9%
Sciences, Technologies, Santé	74,2%
Ensemble des Inscrits	80,2%



Droit, Economie, Gestion

En Droit, Economie, Gestion, il y a un écart significatif au niveau de la réussite entre les hommes et les femmes, les femmes réussissant plus souvent que la moyenne (87,6% pour les femmes contre 76,5% pour les hommes).

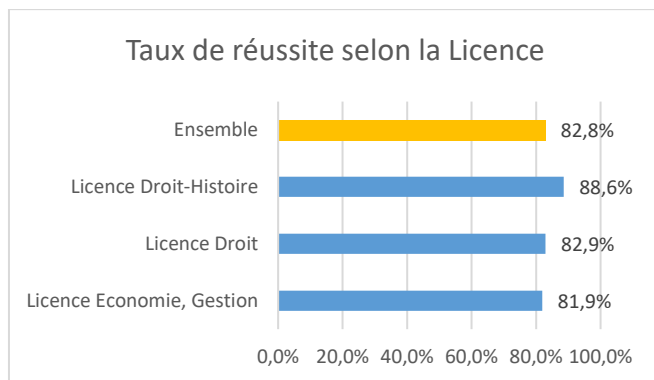
On retrouve aussi un écart significatif entre les étudiant.e.s de nationalité française et étrangère, ainsi que pour les étudiant.e.s ayant une dette au niveau de la L1 et ceux pouvant se concentrer sur leur L2. En effet, le taux de réussite pour les étudiant.e.s de nationalité étrangère est inférieur de plus de 6 points par rapport à la moyenne (76,7% contre 82,8% en moyenne).

Pour les étudiant.e.s ayant une dette au niveau de la L1, le taux de réussite est très faible par rapport à ceux n'ayant pas de dette (55,6% contre 86%).

Au niveau du type du diplôme d'accès dans l'enseignement supérieur, on observe que les étudiant.e.s ayant un baccalauréat général sont en moyenne plus reçu.e.s que les étudiant.e.s ayant un autre diplôme (84,8% de réussite pour eux contre 72,6% pour les équivalences au bac et 71,4% respectivement pour les étudiant.e.s ayant un bac technologique ou professionnel).

C'est la Licence Droit-Histoire qui a le taux de réussite le plus élevé (88,6% soit +5,8 points par rapport à la moyenne).

C'est en Licence Economie, Gestion que le taux de réussite est le plus faible, mais avec un très faible écart à la moyenne de -0,9 points.

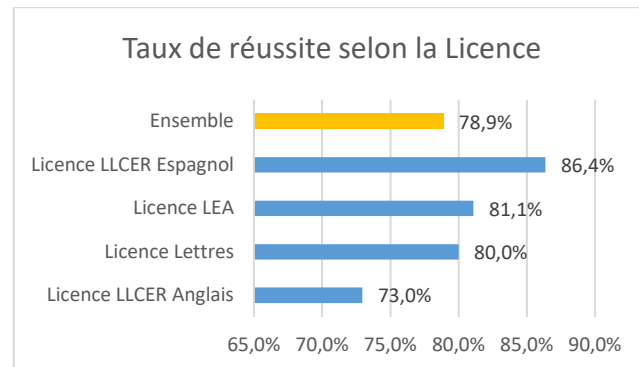


Arts, Lettres, Langues

Pour les Arts, Lettres, Langues, on observe que les étudiant.e.s ayant un baccalauréat général sont en moyenne plus reçu.e.s que les étudiant.e.s ayant un autre diplôme (80,9% de réussite pour eux contre 78,0% pour les équivalences au bac et 65,2% respectivement pour les étudiants ayant un bac technologique ou professionnel).

Il y a aussi un écart significatif entre les étudiant.e.s ayant une dette au niveau de la L1 et ceux n'ayant pas de dettes. Pour les étudiant.e.s ayant une dette au niveau de la L1, le taux de réussite est très faible par rapport à ceux n'ayant pas de dette (54,8% contre 80,8%).

La Licence présentant un taux de réussite nettement supérieure à la moyenne est la Licence LLCER Espagnol avec un taux de réussite de 86,4%. Les Licences LEA et Lettres ont aussi un taux de réussite légèrement supérieur à la moyenne (respectivement 86,4% et 81,1%).



La Licence LEA se démarque par la taille de sa promotion. Elle compte en effet 238 étudiant.e.s ; le taux de réussite y est également le deuxième plus élevé (81,1%).

Quant à la Licence LLCER Anglais, elle comptabilise 122 inscrit.e.s, la deuxième population étudiante de ce domaine, mais avec le plus faible taux de réussite (73,0%). La Licence de Lettres compte trente étudiant.e.s et celle de LLCE Espagnol vingt-deux.

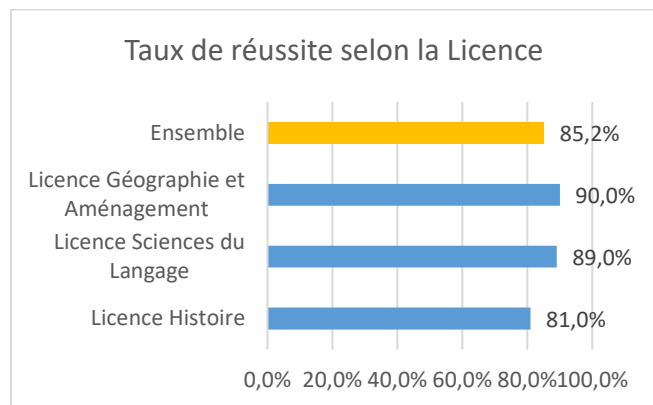
Sciences Humaines et Sociales

En Sciences Humaines et Sociales, il y a un écart significatif au niveau de la réussite entre les hommes et les femmes, les femmes réussissant plus souvent que la moyenne (90,8% pour les femmes contre 74,3% pour les hommes).

Les étudiant.e.s ayant un baccalauréat professionnel ou technologique ont aussi un taux de réussite supérieur à la moyenne avec 94,7% d'admis contre 85,2% en moyenne. Les autres diplômes d'entrée ont un taux d'admissibilité inférieur à la moyenne (respectivement 84,1% et 62,5%).



Les Licences Géographie et Aménagement et la Licence Sciences du Langage présentent un taux de réussite supérieur à la moyenne avec un taux de réussite respectivement 90,0% et 89,0%.



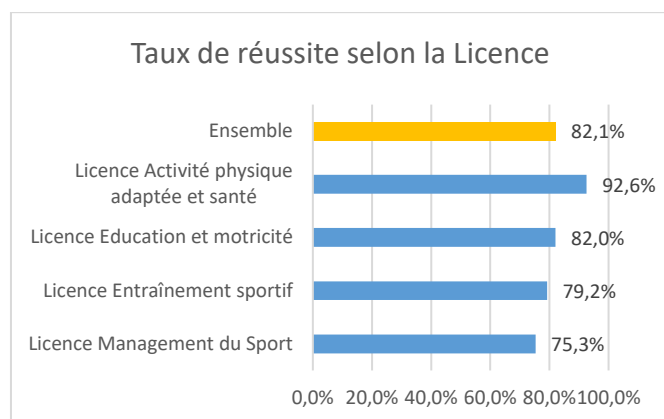
La Licence Histoire a un taux de réussite inférieur à la moyenne de -4,2 points, mais avec un taux de réussite qui reste élevé (81,0%).

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Il y a pour les Licences Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives un écart significatif :

- Entre les hommes et les femmes, les femmes réussissant plus souvent que la moyenne (88,8% pour les femmes contre 79,3% pour les hommes).
- Pour les étudiant.e.s ayant une dette au niveau de la L1, le taux de réussite est très faible par rapport à ceux n'ayant pas de dette (67,8% contre 87,7%).
- Au niveau du type du diplôme d'accès dans l'enseignement supérieur, les étudiants ayant un baccalauréat général sont en moyenne plus reçus (83,8% de réussite pour eux contre 70,2% respectivement pour les étudiants ayant un bac technologique ou professionnel).

Plus souvent que la moyenne, ce sont les étudiant.e.s en Licence Activité physique adaptée et santé qui réussissent le mieux (écart à la moyenne de +10,2 points). Le taux de réussite pour toutes les licences est élevé avec pour chaque licence les trois-quarts ou plus des étudiant.e.s qui ont obtenu leur année.



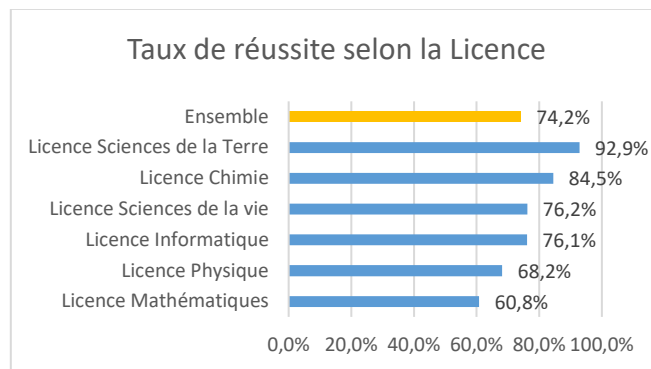
Sciences, Technologies, Santé

On observe pour les licences du domaine Sciences, Technologies, Santé un écart significatif :

- Entre les hommes et les femmes, les femmes réussissant plus souvent que la moyenne (79,2% pour les femmes contre 70,5% pour les hommes).
- Pour les étudiant.e.s ayant une dette au niveau de la L1, le taux de réussite est extrêmement faible par rapport à ceux n'ayant pas de dette (18,4% contre 82,9%).
- Au niveau du type du diplôme d'accès dans l'enseignement supérieur, les étudiant.e.s ayant un baccalauréat non-général ont un taux de réussite, bien en dessous de la moyenne (54,8% de réussite pour eux contre 74,2% en moyenne). Les étudiant.e.s ayant un baccalauréat, ont un taux de réussite proche de la moyenne (74,4%, soit +0,2 points). Ce sont les étudiant.e.s ayant une équivalence au baccalauréat qui réussissent le mieux (79%, soit +4,8 points).

C'est en Licence sciences de la Terre où l'on observe le taux de réussite le plus élevé (92,9%). Seules les Licences Physique et Mathématiques ont un taux de réussite inférieur à la moyenne (respectivement 68,2% et 60,8% contre 74,2% en moyenne).

Les effectifs les plus importants sont en Licence Informatique et en Licence Science de la vie : respectivement 117 et 231 inscrit.e.s.



La réussite selon l'origine sociale

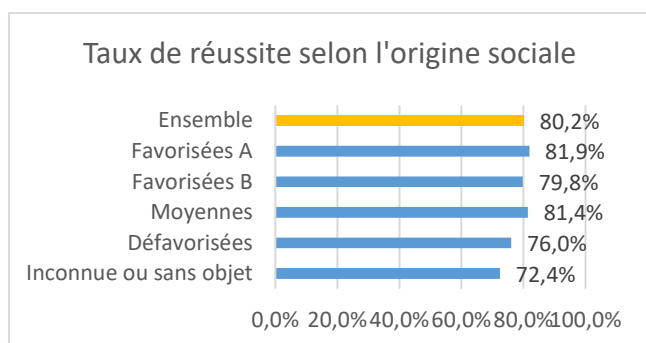
Dans la base APOGEE, la PCS des deux parents est renseignée. Par le principe d'homogamie, on a choisi de croiser la PCS des deux parents privilégiant la catégorie la plus favorable. On a ainsi pu diminuer le nombre d'inscrits dont la PCS d'un des parents est inconnue ou sans objet. Ainsi, seulement 4,1% des inscrits ont « inconnue ou sans objet » pour les deux parents.

	Effectifs	Catégories les plus représentées
Favorisées A ¹	835	35,1%
Favorisées B ²	411	17,3%
Moyennes ³	699	29,4%
Défavorisées ⁴	338	14,2%
Inconnu	98	4,1%

Ce sont les inscrits dont l'un des parents appartient à l'une des catégories « favorisées » qui sont les plus nombreux avec un peu plus de la moitié des inscrits (52,3%). Les inscrits dont la PCS d'un des parents est inconnue ou défavorisée ne représente qu'un peu plus d'un cinquième des inscrits.

Lorsqu'on observe le taux de réussite en fonction de la PCS des parents, nous pouvons noter que l'origine sociale est un faible déterminant au niveau de la réussite au diplôme.

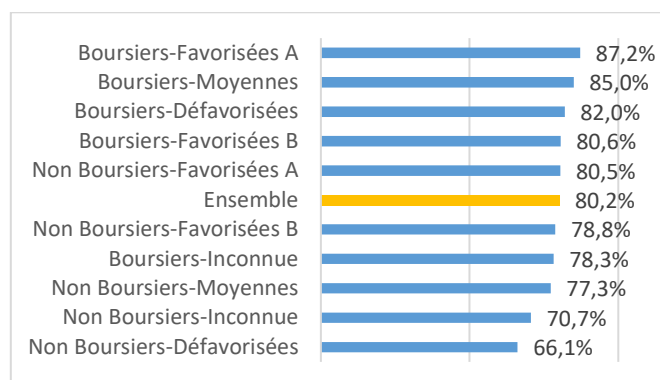
Les catégories les plus favorisées ou moyennes ont un taux de réussite supérieur ou proche de la moyenne générale. En effet, ce sont les étudiant.e.s appartenant à la catégorie « Favorisées A » et « Moyennes » qui, un peu plus souvent que la moyenne, réussissent l'année : 81,9% et 81,4% pour 80,2% de l'ensemble de la population de 2^{ème} année de Licence. La catégorie « Favorisées B » a un taux de réussite très légèrement inférieur à la moyenne avec 79,8%, soit -0,4 points de différence.



Il y a un écart significatif au niveau de la réussite entre eux et ceux dont la catégorie est « défavorisée » ou « Inconnue ». En effet, le taux de réussite chez les trois autres catégories est au-dessus ou proche de la moyenne contre 76,0% pour la catégorie « défavorisée » et 72,4 % pour la catégorie « Inconnue ».

L'information sur le fait d'être boursier ou non est aussi renseignée dans la base APOGEE. En 2019-2020, 42,3% des inscrit.e.s étaient boursiers. Les boursiers obtiennent, plus souvent que la moyenne, leur année (83,6% des boursiers contre 77,6% des non-boursiers).

Le croisement entre l'appartenance sociale et le fait d'être ou non-boursier apporte un certain éclairage sur la population des diplômé.e.s dans l'établissement l'année d'obtention de leur Licence.



On constate alors que pour toutes les catégories d'étudiant.e.s les boursiers ont un taux de réussite plus important par rapport à leur homologue non-boursier de même classe sociale d'appartenance et leur taux de réussite est supérieur à la moyenne.

Sauf pour ceux dont la catégorie sociale est « Favorisée », l'écart au niveau des taux de réussite entre les boursiers et Non Boursiers est de plus de 7 points.

¹ « Favorisées A » : chef d'entreprise de dix salariés ou plus, profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, profession information, arts, spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur-cadre technique d'entreprise, instituteur et assimilé.

² « Favorisées B » : Profession intermédiaire santé - travail social, clergé ou religieux, profession intermédiaire administration fonction publique, profession intermédiaire administration - commerce entreprise, technicien, contremaître ou agent de maîtrise.

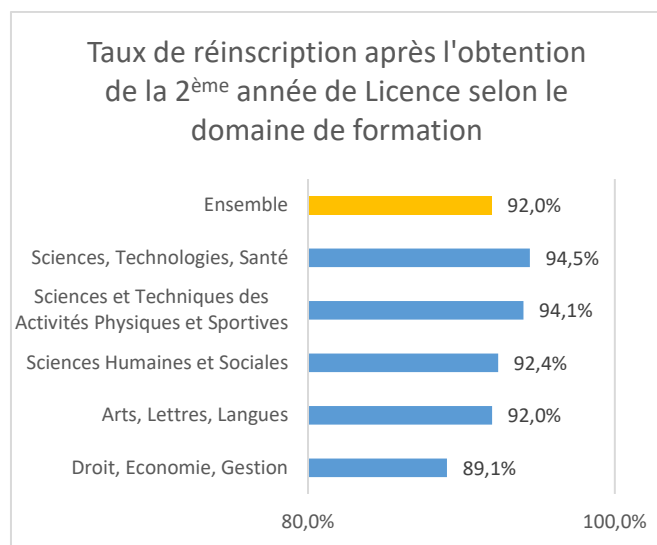
³ « Moyennes » : agriculteur exploitant, artisan, commerçant et assimilé, employé civil – agent service fonction publique, policier ou militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de service direct aux particuliers.

⁴ « Défavorisées » : ouvrier qualifié ou non, ouvrier agricole, retraité employé et ouvrier, chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle.



Poursuite ou non d'études à l'université d'Orléans après obtention de la Licence

Plus de neuf étudiant.e.s sur dix ayant validé leurs quatre premiers semestres (92,0%) de Licence se sont réinscrit.e.s à l'université d'Orléans l'année suivante. Le seul domaine de formation où les étudiant.e.s se sont un peu moins réinscrit.e.s que la moyenne est le domaine Droit, Economie, Gestion (89,1% soit -2,9 points par rapport à la moyenne).



Les différences observées selon le domaine de formation de la Licence obtenue sont significatives.

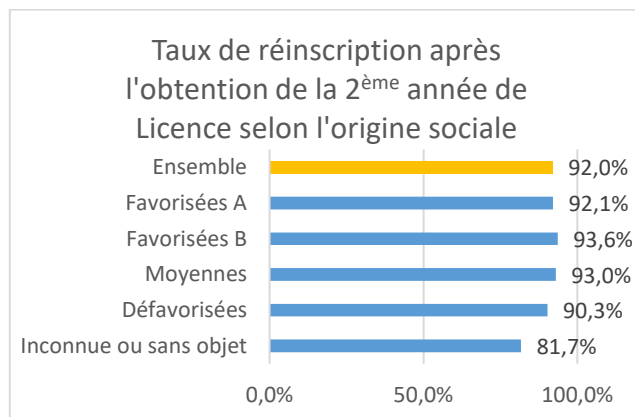
L'origine sociale un déterminant dans la réinscription ?

Seulement 3,7% des admis ont « inconnue ou sans objet » pour les deux parents.

Ce sont les admis.e.s pour qui la PCS des deux parents est « inconnue ou sans objet » qui se sont le moins réinscrit.e.s l'année suivante à l'université d'Orléans (81,7%).

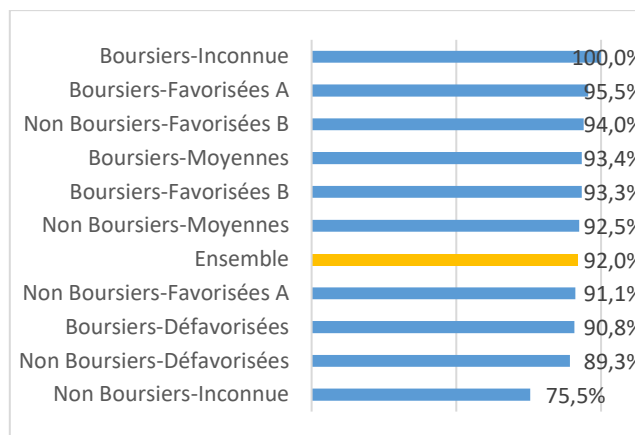
Pour chacune des autres catégories sociales, le taux de réinscription est légèrement supérieur ou inférieur à la moyenne et l'écart par rapport à la moyenne de chaque catégorie est de moins de 2 points. En effet pour la catégorie des « Favorisées A », qui a le plus faible écart par rapport à la moyenne du taux de réinscription, l'écart par rapport à la moyenne n'est que de +0,1 points.

Et pour les admis.e.s dont la catégorie est « Favorisées B » ou « Défavorisées », qui ont le plus fort écart au niveau du taux de réinscriptions après les « inconnue ou sans objet », l'écart n'est que +1,6 points pour les « Favorisées B » et -1,7 points pour les « Défavorisées » par rapport à la moyenne des reçus.



La réinscription dans l'établissement concerne plus souvent que la moyenne les étudiant.e.s qui étaient boursiers en 2019-2020 : 93,4% des boursiers contre 90,9% des non-boursiers. L'écart observé est significatif. La part des boursiers représente moins de la moitié des reçus (44,2%).

Le croisement entre l'appartenance sociale et le fait d'être ou non-boursier apporte un certain éclairage sur la population des présents dans l'établissement l'année après l'obtention de leur 2^{ème} année.

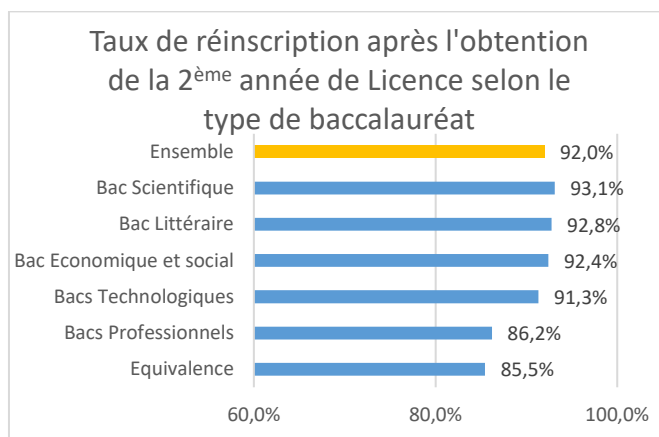


On constate alors que pour toutes les catégories d'étudiant.e.s sauf les « Favorisées B », les boursiers ont une probabilité plus importante de se réinscrire par rapport à leur homologue non-boursier de même classe sociale d'appartenance.



Le type de baccalauréat un déterminant dans la réinscription ?

Les étudiant.e.s ayant réussi leur 2^{ème} année et qui sont titulaires d'un baccalauréat général se réinscrivent plus souvent que la moyenne. Le poids des admis.e.s ayant un baccalauréat scientifique est le plus élevé (38,8% des reçus).



Sur les 145 reçu.e.s qui étaient également inscrits en 3^{ème} année de Licence, 27 sont en 1^{ère} année de Master l'année suivante, 57 sont en 3^{ème} année de Licence, 1 est en 1^{ère} année d'une autre Licence avec obtention de sa Licence, 1 est en 2^{ème} année d'une autre Licence sans obtention de sa Licence et 2 sont en préparation de concours.

Enfin, sur les 168 étudiant.e.s qui étaient en dette au niveau de la L1, 159 sont en 3^{ème} année de Licence et 3 sont en Licence professionnelle.

Quelle poursuite d'études ?

Parmi les 1909 admis.e.s de 2^{ème} année de Licence en 2019-2020, 1756 ont poursuivi leurs études à l'université d'Orléans (92,0% de réinscription). 145 des 1909 admis.e.s étaient également inscrits en L3 en 2019-2020.

Pour l'essentiel, la poursuite d'études s'effectue en Licence 3 : 97,2% des réinscriptions se font en 3^{ème} année de Licence. Les quarante-neuf autres reçus se répartissent entre autres en Licence générale (7 étudiant.e.s dont 1 en 1^{ère} année et 6 en 2^{ème} année), Licence professionnelle (12 étudiant.e.s), préparation de concours (2 étudiant.e.s), Master 1 (28 étudiant.e.s).

Sur les 1909 étudiant.e.s ayant validé leur année, 1741 n'avaient pas de dettes au niveau de la L1 et se sont consacrés uniquement à leur 2^{ème} année de Licence et/ou 3^{ème} année de Licence.

Sur ces 1741 étudiant.e.s, 1548 (soit 88,9%) sont l'année suivante inscrit.e.s en 3^{ème} année de Licence, 9 en Licence professionnelle, 6 en 1^{ère} et 2^{ème} année d'une autre Licence, 28 en Master 1 et 2 en préparation de concours.

Sur les 28 étudiant.e.s réinscrit.e.s en 1^{ère} année de Master, 27 étaient aussi inscrits en 3^{ème} année de Licence durant l'année 2019-2020. Les deux étudiant.e.s réinscrit.e.s en préparation de concours étaient eux aussi inscrit.e.s en 3^{ème} année de Licence durant l'année 2019-2020.

Annexe :

Etudes de la population et de la réussite des étudiant.e.s 2019-2020

	Droit, Economie, Gestion	Arts, Lettres, Langues	Sciences Humaines et Sociales	Sciences, Technologies, Santé	STAPS	Population Totale
Effectifs des L3	762	412	216	561	430	2381
Nombre et Taux de féminisation	435 (57,1%)	291 (70,6%)	142 (65,7%)	236 (42,1%)	125 (29,1%)	1229 (51,6%)
Nombre et Taux de Boursier	331 (43,4%)	222 (53,9%)	103 (47,7%)	188 (33,5%)	164 (38,1%)	1008 (42,3%)
Nombre et Taux de nationalité étrangère	133 (17,5%)	71 (17,2%)	8 (3,7%)	136 (24,2%)	3 (0,7%)	351 (14,7%)
Nombre d'admis et Taux de réussite	631 (82,8%)	325 (78,9%)	184 (85,2%)	416 (74,2%)	353 (82,1%)	1909 (80,2%)
Taux de réussite des hommes	76,5%	76,9%	74,3%	70,5%	79,3%	75,4%
Taux de réussite des femmes	87,6%	79,7%	90,8%	79,2%	88,8%	84,6%
Taux de réussite chez les boursiers	86,4%	81,1%	88,3%	78,2%	84,8%	83,6%
Taux de réussite chez les non- boursiers	80,0%	76,3%	82,3%	72,1%	80,5%	77,6%
Taux de réussite chez les nationalités Français	84,1%	78,6%	86,1%	74,6%	82,2%	81,0%
Taux de réussite chez les nationalités étrangères	76,7%	80,3%	62,5%	72,8%	66,7%	75,5%



	Droit, Economie, Gestion	Arts, Lettres, Langues	Sciences Humaines et Sociales	Sciences, Technologies, Santé	STAPS	Population Totale
Nombre de Baccalauréat de type général et Taux de réussite	644 (84,8%)	325 (80,9%)	170 (84,1%)	425 (74,4%)	382 (83,8%)	1946 (81,6%)
Nombre d'Autre baccalauréat et Taux de réussite	56 (71,4%)	46 (65,2%)	38 (94,7%)	31 (54,8%)	47 (70,2%)	218 (71,6%)
Nombre de Equivalence et Taux de réussite	62 (72,6%)	41 (78,0%)	8 (62,5%)	105 (79,0%)	1 (0%)	217 (76,0%)
Nombre de Bacheliers à l'heure ou en avance en formation initiale et Taux de réussite	576 (85,8%)	305 (80,0%)	169 (88,2%)	377 (73,7%)	367 (83,9%)	1794 (82,1%)
Nombre de Bacheliers ayant au moins un an de retard en formation initiale et Taux de réussite	119 (74,8%)	63 (73,0%)	36 (77,8%)	77 (71,4%)	60 (73,3%)	355 (73,8%)
Nombre de Pas de dette au niveau de la L1 et Taux de réussite	681 (86,0%)	381 (80,8%)	202 (86,1%)	485 (82,9%)	309 (87,7%)	2058 (84,6%)
Nombre de Dette au niveau de la L1 et Taux de réussite	81 (55,6%)	31 (54,8%)	14 (71,4%)	76 (18,4%)	121 (67,8%)	323 (52,0%)

	Droit, Economie, Gestion	Arts, Lettres, Langues	Sciences Humaines et Sociales	Sciences, Technologies, Santé	STAPS	Population Totale
Nombre de Bac S et Taux de réussite	169 (92,3%)	59 (88,1%)	38 (84,2%)	418 (74,9%)	249 (87,6%)	933 (82,6%)
Nombre de Bac ES et Taux de réussite	382 (84,3%)	102 (79,4%)	76 (81,6%)	7 (42,9%)	128 (78,1%)	695 (81,7%)
Nombre de Bac L et Taux de réussite	93 (73,1%)	164 (79,3%)	56 (87,5%)	0 -	5 (40,0%)	318 (78,3%)
Nombre de Bac Pro et Taux de réussite	11 (72,7%)	13 (53,8%)	8 (100%)	3 (66,7%)	9 (44,4%)	44 (65,9%)
Nombre de Bac Techno et Taux de réussite	45 (71,1%)	33 (69,7%)	30 (93,3%)	28 (53,6%)	38 (76,3%)	174 (73,0%)
Nombre de Equivalence et Taux de réussite	62 (72,6%)	41 (78,0%)	8 (62,5%)	105 (79,0%)	1 (0%)	217 (76,0%)



	Droit, Economie, Gestion	Arts, Lettres, Langues	Sciences Humaines et Sociales	Sciences, Technologies, Santé	STAPS	Population Totale
Nombre de Favorisées A et Taux de réussite	259 (86,1%)	104 (80,8%)	68 (83,8%)	223 (74,9%)	181 (84,5%)	835 (81,9%)
Nombre de Favorisées B et Taux de réussite	146 (77,4%)	58 (70,7%)	46 (87,0%)	84 (83,3%)	77 (83,1%)	411 (79,8%)
Nombre de Moyennes et Taux de réussite	216 (83,8%)	135 (82,2%)	71 (88,7%)	145 (74,5%)	132 (80,3%)	699 (81,4%)
Nombre de Défavorisées et Taux de réussite	115 (82,6%)	84 (73,8%)	23 (82,6%)	81 (69,1%)	35 (71,4%)	338 (76,0%)
Nombre de Inconnu et Taux de réussite	26 (73,1%)	31 (87,1%)	8 (62,5%)	28 (53,6%)	5 (100%)	98 (72,4%)

Poursuite d'étude des étudiant.e.s admis 2019-2020

	Droit, Economie, Gestion	Arts, Lettres, Langues	Sciences Humaines et Sociales	Sciences, Technologies, Santé	STAPS	Population Totale
Nombre d'admis et Taux de la poursuite d'étude	631 (89,1%)	325 (92,0%)	184 (92,4%)	416 (94,5%)	353 (94,1%)	1909 (92,0%)
Nombre d'admis et Taux de la poursuite d'étude des Boursiers	286 (90,6%)	180 (96,1%)	91 (92,3%)	147 (95,2%)	214 (93,9%)	843 (93,4%)
Nombre d'admis et Taux de la poursuite d'étude des non-Boursiers	345 (87,8%)	145 (86,9%)	93 (92,5%)	269 (94,1%)	139 (94,2%)	1066 (90,9%)



	Droit, Economie, Gestion	Arts, Lettres, Langues	Sciences Humaines et Sociales	Sciences, Technologies, Santé	STAPS	Population Totale
Nombre d'admis et Taux de la poursuite d'étude des Favorisées A	223 (89,7%)	84 (94,0%)	57 (91,2%)	167 (93,4%)	153 (93,5%)	684 (92,1%)
Nombre d'admis et Taux de la poursuite d'étude des Favorisées B	113 (91,2%)	41 (95,1%)	40 (97,5%)	70 (94,3%)	64 (93,8%)	328 (93,6%)
Nombre d'admis et Taux de la poursuite d'étude des Moyennes	181 (86,7%)	111 (97,3%)	63 (92,1%)	108 (97,2%)	106 (95,3%)	569 (93,0%)
Nombre d'admis et Taux de la poursuite d'étude des Défavorisées	95 (87,4%)	62 (93,5%)	19 (84,2%)	56 (91,1%)	25 (96,0%)	257 (90,3%)
Nombre d'admis et Taux de la poursuite d'étude des Inconnu	19 (100%)	27 (55,6%)	5 (100%)	15 (100%)	5 (80,0%)	71 (81,7%)

	Droit, Economie, Gestion	Arts, Lettres, Langues	Sciences Humaines et Sociales	Sciences, Technologies, Santé	STAPS	Population Totale
Nombre d'admis et Taux de la poursuite Bac S	156 (88,5%)	52 (98,1%)	32 (96,9%)	393 (94,5%)	218 (93,6%)	771 (93,1%)
Nombre d'admis et Taux de la poursuite Bac ES	322 (90,4%)	81 (97,5%)	62 (93,5%)	3 (100%)	100 (94,0%)	568 (92,4%)
Nombre d'admis et Taux de la poursuite Bac L	68 (89,7%)	130 (94,6%)	49 (91,8%)	0 -	2 (100%)	249 (92,8%)
Nombre d'admis et Taux de la poursuite Bac Pro	8 (75,0%)	7 (85,7%)	8 (87,5%)	2 (100%)	4 (100%)	29 (86,2%)
Nombre d'admis et Taux de la poursuite Bac Techno	32 (90,6%)	23 (95,7%)	28 (85,7%)	13 (86,7%)	29 (96,6%)	127 (91,3%)
Nombre d'admis et Taux de la poursuite de Equivalence	45 (82,2%)	32 (56,2%)	5 (100%)	83 (97,6%)	0 -	165 (85,5%)